

MÉMOIRE SUR NEUF TUMULI

DE LA PÉRIODE NÉOLITHIQUE

Les neuf tumuli qui vont faire le sujet de la présente notice, diffèrent sur plusieurs points des grands dolmens déjà découverts, qui, semblables à nos tombes de familles, devaient être destinés à recevoir les membres de la même tribu ou plutôt des chefs.

Ceux qui nous occupent sont d'une construction plus simple ; aussi ai-je passé souvent à côté de quelques-uns sans me douter de leur existence. Leur construction diffère de l'un à l'autre ; on croirait qu'ils ne sont pas l'œuvre d'un travail fait à loisir et destiné à se perpétuer, mais bien plutôt une œuvre faite à la hâte.

Placés en général en plein champ, leurs constructeurs n'ont point cherché à les édifier sur des monticules. Un petit tertre sans importance, au milieu duquel on a formé, au moyen de pierres ordinaires, placées l'une devant l'autre et présentant dans quatre tombes la figure du fer à cheval, a suffi à leur construction ; les autres affectent des formes différentes.

Je désignerai sous le nom de tumulus ces neuf sépultures, dont je vais faire une succincte description. Dans trois de ces sépultures je n'ai trouvé aucun objet d'ornement funéraire ; mais ils doivent cependant avoir une place dans cette notice. Ne serait-ce qu'au point de vue préhistorique,

DE LA PÉRIODE NÉOLITHIQUE

427

je donnerai à ces tumuli un numéro d'ordre de découverte et je commencerai par les cinq placés dans le même quartier, suivant la même direction du levant au couchant et à peu de distance les uns des autres.

Le quartier de Sainte-Anne prend son nom d'un petit pilier en maçonnerie orné d'une niche, qui renferme l'image de cette sainte. Il existe au nord une petite colline de forme assez plate se dirigeant de l'est à l'ouest, au quartier de Cartivet, complantée d'un petit bois taillis de chênes blancs au milieu duquel j'avais à plusieurs reprises remarqué l'existence de jolis éclats de plusieurs espèces de silex, provenant en général de terrains de transport, et même quelques fragments de poterie préhistorique mais en nombre beaucoup plus restreint. On y trouve aussi, sur plusieurs points, quelques vestiges de muraille ancienne semblable à celles de nos camps.

TUMULUS N° 1

Ce tumulus est situé au nord du pilier de Sainte-Anne, à 20 mètres environ de distance, dans la propriété de M. Carlván, boucher à Saint-Vallier ; il se trouve sur un petit tertre en partie naturel de 10 à 15 mètres de circonférence ; il présente la forme d'un fer à cheval, construit au moyen de huit pierres ordinaires, régulièrement placées l'une devant l'autre. Un passage en forme de porte avait été réservé du côté du levant. Le reste de ce côté est fermé par une seule pierre d'une dimension plus grande. Sur le rocher naturel il y avait un tas de gravier et de la terre avec quelques débris d'ossements. Ce rocher est en contre-bas de 0^m,40 et se dirige du sud-est vers le nord-ouest ; il présente une excavation d'un mètre environ de profondeur dans laquelle se trouvaient les restes d'un

squelette placé la tête au levant et les pieds au couchant. J'ai trouvé dans ce tombeau, comme objets d'ornementation funéraire, un seul gland de collier en jade, de forme ovale, deux silex avec leur bulbe de percussion, plusieurs autres fragments plus grossiers, des morceaux de poterie grossière, vestiges des vases funéraires, et quelques ossements brûlés.

TUMULUS N° 2

Ce tumulus est placé, en suivant la direction du couchant, à 500 mètres environ du précédent, dans la propriété de M. Bourjade, receveur de l'Enregistrement. Rien ne pouvait faire prévoir son existence. On remarque au centre de cette propriété un grand entassement de pierrailles, qui semblent provenir du champ environnant, rendu propre à la culture par le défoncement.

Rien aussi ne faisait prévoir que son intérieur pouvait renfermer une sépulture. Cependant, poussé par un pressentiment, je pris la résolution d'y faire des fouilles; je me mis donc à l'œuvre et je me trouvai bien vite en présence de deux pierres qui me parurent avoir été placées avec intention. J'en découvrais alors une série formant un petit carré; continuant mon travail, je mis à jour une rangée de pierres rapprochées l'une de l'autre et placées perpendiculairement. Cette disposition me fit ensuite comprendre qu'on avait voulu former une sorte de voûte, qui s'était affaissée sur elle-même. Il ne m'en fallut pas davantage pour comprendre que j'étais en présence d'une sépulture qui n'avait encore subi aucune profanation.

À ce moment, je pris toutes les précautions désirables pour parvenir à trouver quelque chose d'intact. Ces précautions étaient indispensables pour me permettre de reconnaître l'exacte position des objets.

Je me mis à l'œuvre et débarrassai ce tombeau de toutes les pierrailles qu'il contenait, laissant au fond les squelettes avec la terre que la succession des pluies y avait introduite. Arrivé au coin nord-ouest, la pioche mit à jour quelques fragments des bords d'un vase. J'abandonnai à la hâte cet outil, et, continuant très soigneusement mes fouilles avec les mains, en enlevant les petites pierres une à une, j'eus la satisfaction de mettre à nu deux beaux vases placés l'un dans l'autre, et, bien que brisés je ne sais en combien de morceaux, ils gardaient la position où ils avaient été placés. Inutile de dépeindre ici toute la joie que j'éprouvai à la vue de cette merveille; tout amateur l'a ressentie lorsque la découverte a dépassé ses prévisions. Je regrette seulement que ces fouilles, pratiquées après les grandes pluies, ne m'aient pas permis d'extraire ces vases dans un meilleur état de conservation. J'ai eu le rare bonheur de les reconstituer; mais, pour obtenir ce résultat, il a fallu déployer une patience et un soin que tout archéologue appréciera.

Je suis heureux, en attendant, de joindre à cette notice une photographie représentant ces deux vases. Celui qui porte le n° 1 représente un grand vase fabriqué d'une pâte noire et très grossière; celui qui porte le n° 2 représente le vase plus petit, celui qui était placé dans l'intérieur du grand. Ce dernier diffère du précédent, soit par sa forme soit par son ornementation probablement fabriqué avec l'aide du tour, d'une pâte rose assez homogène et d'une meilleure cuite. Il semblait juste d'admettre que ces vases, œuvres d'un artiste de l'époque, devaient contenir quelque riche mobilier funéraire, et, dans cette attente, j'enlevai avec les plus grandes précautions la terre que la succession des pluies avait amassée dans leur intérieur. Mais je fus déçu de mes espérances, car je ne trouvai au fond que quelques

brins de charbon et le petit couteau en silex, représenté par le n° 1 de la planche.

Au dehors et contre les vases il y avait quelques ossements d'animaux, ce qui laisserait penser que ces vases devaient contenir quelques mets, comme du reste cela se pratique encore de nos jours chez certaines peuplades sauvages.

Deux autres vases avaient dû être placés près de la tête, et devaient, à quelque chose près, représenter les mêmes formes et le même genre de fabrication avec les mêmes destinations : un grand vase, fabriqué d'une terre noire et un deuxième, disposé à l'intérieur du précédent, fabriqué d'une terre rose. Malheureusement, ces vases avaient été placés sur une pierre comme ceux des pieds, une deuxième pierre plate avait été placée au dessus : cette dernière, par la suite, s'est affaissée sur les vases, et, par ce fait, ils se sont trouvés comprimés et broyés.

J'ai remarqué les fragments de vase fabriqué avec une pâte noire qui doivent avoir appartenu au grand vase. Ceux qui portent le n° 2, représentent des échantillons fabriqués d'une pâte rose qui doivent appartenir au petit vase contenu dans le grand.

En admettant qu'à la tête on ait observé les mêmes dispositions qu'aux pieds, les restes des quatre vases trouvés dans ce tombeau, deux à la tête et deux aux pieds, représentaient, à quelque chose près, le même ordre de disposition et le même genre de fabrication et d'ornementation.

La sépulture affecte presque une forme carrée; elle est construite au moyen de quatorze pierres très grossières et très irrégulièrement disposées l'une devant l'autre et ne présentant aucune symétrie. Au levant et à l'angle nord-ouest il y en a deux, l'une sur l'autre; sa direction est la

même que celle des dolmens, du levant au couchant; la porte est formée au moyen de deux dalles placées plus artistement que les autres, elles sont plus élevées à l'extérieur. La profondeur de la sépulture, du sommet des pierres au fond, est de 0^m,80 environ. Il existe un petit couloir, semblable à ceux des grands dolmens, formé au moyen de deux petites murailles; celle du nord est construite en ligne parallèle à la dalle formant la porte, et celle du sud est alignée à 0^m,10 vers l'intérieur de la dalle.

Cette sépulture contenait deux squelettes placés la tête au levant et les pieds au couchant. Celui qui reposait du côté du nord paraissait appartenir à une personne de grandeur ordinaire, et l'autre, qui reposait du côté du sud, semble appartenir à une jeune fille de seize à dix-huit ans, si on tient compte de la forme du crâne et de celle des fémurs.

Les seuls ornements ou armes trouvés dans cette sépulture sont en première ligne : les vases, qui à eux seuls représentent une richesse pour l'époque; le couteau en silex et plusieurs autres couteaux ou éclats, trouvés à côté des squelettes.

TUMULUS N° 3

Ce tumulus est placé à 50 mètres du précédent, vers le couchant, chez le même propriétaire, et en contre-bas de 10 mètres environ de la courbe de niveau. Il est entouré d'un petit tertre, qui, par sa réduction, fait supposer que toutes les pierrailles qui devaient le former, ainsi que celles qui manquent à la sépulture, ont disparu lorsqu'on a procédé à la construction d'une longue muraille destinée à la division de la propriété.

J'avais déjà reconnu l'existence de ce tombeau, à cause du demi-cercle de pierres restées sur place, qui se montraient à l'extérieur. Il est encore aujourd'hui composé de six pierres de grandeur ordinaire : trois au levant, la plus volumineuse au nord, qui, à elle seule, ferme tout le côté; deux au couchant, placées de façon à laisser entre elles un petit passage en forme de porte, et deux petites vers le sud, sur lesquelles devaient s'appuyer d'autres pierres plus volumineuses.

La profondeur de ce tombeau n'est que de 0^m,70 environ, en prenant pour base le plus haut des pierres formant sa construction. La fouille de cette sépulture n'a pas présenté de grandes difficultés; le premier coup de bêche a mis en évidence des ossements humains. J'ai compris, par les restes extraits de ce tombeau, qu'il devait contenir de douze à quinze squelettes de tout âge et de tout sexe; tout ce tas d'ossements, semblable à un ossuaire, occupait seulement une couche de 0^m,40 environ : ils étaient mêlés avec de la terre. Il faut donc croire qu'on n'aurait pu placer avec ordre, dans un espace aussi restreint, une semblable quantité de morts, et nous devons conclure qu'on les a déposés les uns sur les autres à mesure que les premiers squelettes s'étaient affaissés.

Ce tombeau devait contenir un riche mobilier d'ornement funéraire, vu la quantité de ceux que j'ai encore trouvés.

Je citerai un collier de trente-six grains ou perles, les uns en pierre noire verdâtre, semblable à de la turquoise, et d'autres en pierre blanche tendre et très friable, que je ne puis déterminer (ces petits objets, les uns de forme plate et d'autres de forme plus allongée, feraient croire que les plus gros de l'une ou de l'autre forme, devaient être intercalés de distance en distance, pour la séparation des petits grains); la moitié d'une petite perle noire; deux

petites perles en pierre blanche, de forme plate et brisées; deux grandes perles en jade, en forme d'anneau, et un anneau en bronze très bien soudé, seul objet en métal trouvé dans cette sépulture. Ajoutons à cela deux jolies haches polies, en diorite. Une chose digne de remarque, c'est que la partie tranchante avait été enlevée au moyen d'un frottement sur une pierre. La partie émoussée d'une de ces haches représente, dans sa largeur, une surface de 0^m,01; l'autre, de 0^m,005. On reconnaît que l'émoussement a été fait avec intention, et au moment de les ensevelir avec les morts. Ces haches étaient placées du côté du levant. De leur disposition il semblerait résulter qu'elles avaient été placées sous la tête d'un guerrier auquel elles avaient appartenu. Nous nous trouvons en présence de deux hypothèses pour expliquer leur détérioration : « Nous brisons les armes que nous déposons avec les restes, afin qu'il ne te soit plus permis de t'en servir dans l'autre monde; ou, nous brisons tes armes parce que personne n'est plus digne ne s'en servir. »

TUMULUS N° 4

Ce tumulus est placé dans la propriété de M. le capitaine Roustan, à 20 mètres du précédent, en marchant vers le couchant. Rien ne faisait prévoir son existence, et la découverte est due au pur hasard. En allant du n° 3 à celui qui portera le n° 5, il s'est trouvé sur mon passage un petit tas de pierrailles, présentant à peine un amas de 2 mètres cubes environ. J'eus la fantaisie d'en enlever quelques-unes, qui me permirent de suite de constater que d'autres avaient été placées intentionnellement. Je continuai mes recherches et je mis à jour, sans beaucoup de peine, une petite sépulture.

De ce tumulus il reste encore sur place six pierres très ordinaires, placées avec ordre une devant l'autre, de manière à présenter la forme d'un fer à cheval : deux pierres, l'une au sud-est et l'autre au nord-est, sont celles qui présentent le plus fort volume; elles sont placées de manière à laisser entre elles un petit passage en forme de porte; trois plus petites au nord et une sixième sur le coin sud-ouest, ainsi que le tout est désigné sur le plan.

Il doit manquer à cette sépulture au moins trois pierres : deux qui devaient occuper le côté sud, et une troisième au couchant.

Ce tombeau, quoique d'une dimension très restreinte, contenait quatre squelettes : deux grandes personnes et deux enfants de quinze mois à deux ans, placés, deux la tête au levant et deux au couchant. La profondeur de cette sépulture est au plus de 0^m,50, en prenant pour base le plus haut des pierres formant le cercle. A en juger par sa dimension restreinte, il est à croire que, pour y faire trouver place, on a dû les plier et les couvrir ensuite d'une certaine quantité de matériaux. Ce tombeau contenait comme ornements funéraires, deux beaux glands de collier en jade, de forme ovale, et deux petites perles plates, de forme ronde, fabriquées d'une pierre blanche et tendre; plus quelques fragments de poterie grossière, restes des vases funéraires, quelques os brûlés et deux dents d'un carnassier.

TUMULUS N° 5

Cette sépulture se trouve placée à 50 mètres environ de la précédente, vers le couchant et plus bas environ de 10 mètres. La présence d'une grande dalle, placée perpendiculairement sur le bord d'une planche de terre avec

quelques pierrailles, vers le sud, m'avait fait remarquer jadis cette position. Je pratiquai à côté quelques fouilles, qui m'amènèrent à la découverte d'une sépulture de forme allongée, comme nos fosses d'aujourd'hui. Une grande dalle au levant, qui est celle mentionnée ci-dessus, suivie vers le nord d'une rangée de treize petites pierres, placées l'une devant l'autre, dont sept au nord et six vers le couchant, formant de ce côté un petit rond. La partie sud avait disparu. La profondeur de cette sépulture, en prenant pour base le plus haut de la grande dalle, est de 0^m,85 et de 0^m,40 environ, en prenant pour base le plus haut des pierres du côté nord. Cette sépulture ne contenait qu'un seul squelette, avec la tête reposant sur un petit banc de roc naturel, et les pieds au levant. Je n'ai trouvé, comme ornement funéraire, que deux petites perles de forme plate, mal arrondies, fabriquées d'une pierre blanche et tendre, quelques fragments de poterie grossière, restes de quelques vases funéraires, quelques mauvais éclats de silex et quelques os brûlés.

TUMULUS N° 6

Ce tumulus, bien que dans la même direction vers le couchant, n'est plus dans le même quartier. La Colle est la suite de la montagne de la Grau; la partie qui nous occupe se détache de la propriété de M. Cavalier, président du tribunal civil de Nice. Cette partie appartient à la commune et forme en cet endroit un petit plateau allongé du levant au couchant, dont le pied est baigné au nord par la rivière de la Siagne. Il est coupé, à sa naissance, par le petit sentier, qui conduit aux sources de cette rivière, et séparé jadis par une antique muraille, allant du sud au nord. Les restes de cette défense se montrent encore

aujourd'hui d'une manière apparente. La quantité de silex en éclats que l'on y rencontre, indiquerait qu'il avait été habité; on y voit, sur différents points, quelques tas de pierrailles, et mon attention y a été attirée par trois grandes pierres, semblables aux restes d'un monument mégalithique, placées au versant ouest d'un petit monticule en forme de tertre, dont l'apparence permettait de croire qu'il était naturel. Cependant quelques fouilles pratiquées, cinquante fois renvoyées, m'amènèrent à la découverte d'une sépulture semblable à une excavation. Il y a eu cependant une sorte de construction, constituée par onze pierres placées l'une devant l'autre. Les trois qui forment le côté du levant, sont plus élevées et ressemblent au rocher naturel. Cette sépulture contenait quatre squelettes, paraissant appartenir à des individus d'une taille bien au-dessus de l'ordinaire, placés sans ordre, deux avec la tête au levant, et deux au couchant. Malgré mes minutieuses recherches, je n'ai trouvé dans cette sépulture rien qui fût fait par la main de l'homme, et elle semble remonter à une époque lointaine; les fouilles n'ont produit en tout que trois grossiers silex, tombés probablement par hasard dans cette sépulture.

TUMULUS N° 7

Ce tumulus est placé sur un petit coteau du versant sud du quartier de Mal-à-Grau, qui fait suite à la montagne de la Grau, à 200 mètres environ de distance, vers le sud-est de la croix placée en vue de la Siagne, et à 50 mètres environ en-dessous du chemin.

Cette sépulture est constituée par une dalle principale, placée perpendiculairement du côté du nord à l'extérieur du tombeau, à cause du rocher naturel; elle est un peu

inclinée vers l'intérieur; deux plus petites sont placées vers le levant et une autre au couchant. Le cercle est ensuite terminé par d'autres pierres sans aucune importance. Le rocher naturel, en contre-bas de 0^m,25 à 0^m,40, se dirige avec une courbe légère vers le sud, suivant la pente de la montagne.

Cette sépulture ne contenait qu'un seul squelette, la tête relevée entre le rocher et la muraille, le dos recourbé vers le sud et les pieds au levant. Ce tombeau, quoique ne contenant rien de particulier, semble remonter à une époque postérieure au précédent; quelques fragments de poterie noire et très grossière, font supposer qu'il devait contenir quelques vases funéraires, plusieurs restes de bris de charbon, des os brûlés et deux silex travaillés, ainsi que quatre dents incisives de bœuf. Ces derniers objets présentent une certaine coïncidence avec mes recherches de 1878. Lors de la découverte des grottes des Baumasses, je trouvais avec les restes de deux squelettes humains, les fragments d'un vase grossier, avec le museau d'un animal de l'espèce bœuf.

TUMULUS N° 8

On nomme, à Saint-Vallier, « les Passages » une longue bande de terrain d'une certaine largeur, encaissé de chaque côté par une muraille en pierres brutes, qui part du chemin des Bœufs et va aboutir sur la route de Saint-Cézaire, n° 5, vers le quartier de Plan Bousquet. Ces bandes de terrain assez nombreuses sont, en général, connues sous le nom de Carraira, mot synonyme de carriera, qui signifie dans notre dialecte provençal une rue, et sont destinées au passage commun des troupeaux.

Il existe, à 80 mètres environ avant son débouché sur la

route, un endroit de forme assez plate, assez bien gazonné, qui présente un aspect verdoyant semblable à une prairie.

Cette position est occupée du côté nord, par un petit tertre de forme bombée, d'une élévation de 0^m,75 au plus et d'une circonférence de 20 mètres environ ; au nord-est le camp de Castel-Vasson dont les antiques murailles monumentales se montrent de ce côté d'une manière très apparente, domine la position, et au sud-est la colline de Collonbeta.

Le tertre présente dans son ensemble un nivellement uniforme qui rend impossible d'une manière réelle ce qui a dû exister, et ce n'est qu'après plusieurs sondages que j'ai pu découvrir l'emplacement de la sépulture. Il serait assez difficile d'en donner une description complète, car les pierres qui devaient le composer avaient disparu, et il serait contre les règles de ces époques de penser qu'on eût pu créer un tombeau sans l'encaisser au centre du tumulus, d'une rangée de pierres. A mon avis, elles ont disparu par une cause fortuite ou accidentelle, ou ont été enlevées par un peuple profanateur ; mais cette profanation serait tellement éloignée de nous, qu'on s'explique facilement que les vestiges des fouilles ne tombent plus sous le regard. Ces fouilles ont plutôt porté leurs ravages à l'extérieur qu'à l'intérieur, car une partie de leur dépôt conservait encore sa position primitive.

Ce tombeau contenait six squelettes, présentant la stature de personnes ordinaires, dont quatre avec la tête au sud-ouest, regardant Castel-Vasson, et deux dont je n'ai pu établir la position vraie.

Ainsi que j'ai déjà eu l'honneur de le dire, bien que cette sépulture ait subi une profanation qui est assez bien marquée sur certains objets, on se serait arrêté aux fouilles

extérieures. J'ai pu suivre un de ces squelettes depuis le tibia jusqu'au fémur, et le col de ce dernier était encore emboîté dans la cavité cotyloïde.

Ce tombeau devait contenir un assez riche mobilier funéraire, principalement deux vases, un à la tête, dont je ne puis marquer la place ; ce vase était fabriqué d'une pâte noire et très grossière sans cuisson, d'une épaisseur de 0^m,01. Un très petit vase de forme assez délicate, avait été placé aux pieds, du côté du nord : il présente une épaisseur de 0^m,004 environ, fabriqué probablement avec l'aide du tour, d'une pâte noire à l'intérieur et rose à l'extérieur, assez grossière et d'une cuisson imparfaite. Ce vase, que je n'ai pu reconstituer à cause de la petitesse de ses fragments, était éparpillé en morceaux ; mais le principal fragment paraissait occuper la place primitive avec d'autres que je viens de lui adjoindre. On remarquera par ces échantillons, qu'il représente en réalité presque la hauteur du vase, soit 0^m,12 environ ; on constate dans les ornements une finesse qui fait honneur à l'artiste, et un goût très délicat. J'y trouvai aussi une pendeloque fabriquée d'une écaille d'huître, d'une longueur de 0^m,12 ; elle était placée au-dessous d'un crâne, ce qui me permettrait de croire qu'elle servait de pendant de collier au squelette sous lequel elle a été trouvée. Je n'ai recueilli dans cette sépulture aucune perle d'ornement en pierre, et il est très probable que les colliers étaient formés avec des coquilles genre *cyctostama* élégants, et petits *obvoluta*, et d'autres semblables à de longs tubes.

Les cristaux en sulfate de chaux se trouvaient en si grande quantité, que j'ai un moment pensé que le tertre pouvait en être naturellement rempli. Sur cette présomption, j'ai pratiqué sur différents points du tumulus, des sondages qui m'ont permis de constater que le terrain

n'en contenait pas. J'admets donc rationnellement qu'ils ont été déposés en signe de deuil ou d'ornement.

La plus grande quantité de ces cristaux étaient disposés du côté de la tête et un des crânes tout brisé, que j'ai pris dans mes mains avec une certaine quantité de terre, en contenait plus de cent petits fragments. J'ai un moment pensé qu'on les avait déposés dans la tête, mais, comme je ne saurais admettre qu'on eût fait une incision pour les y déposer, j'admettrai plus volontiers qu'on les avait déposés sur la tête, et le crâne en s'ouvrant leur a donné passage dans l'intérieur. Les squelettes étaient recouverts par une couche de terre gazonnée de 0^m,25 à 0^m,40 au plus, preuve évidente qu'une partie du tertre avait disparu insensiblement. Je n'ai trouvé dans cette sépulture qu'un seul couteau en silex, assez mal taillé, et je n'ai constaté la présence d'aucun os brûlé.

TUMULUS N° 9

Ce tumulus est situé dans le territoire de la commune de Saint-Cézaire, au quartier des Défens. Il est placé sur un petit versant de forme assez plate, dominant au sud-ouest cette commune; au sud, il est dominé lui-même par le camp de Colle-Basse, perché sur sa crête, à une distance de 400 mètres environ du côté nord, et à 20 mètres environ au sud de la route de Cabris à Saint-Cézaire.

Cette sépulture a un tertre très restreint, au milieu duquel apparaissent sept pierres d'une grosseur ordinaire, arrangées avec un certain ordre l'une devant l'autre, et ayant la forme du fer à cheval, orienté du levant au couchant; les pierres qui devaient le compléter de ce côté avaient disparu. Ce tombeau contenait quatre squelettes placés, d'après la position de quelques ossements, la tête

au levant et les pieds au couchant. Je n'ai trouvé que quelques grossiers fragments de poterie de l'époque, ce qui ferait croire qu'il devait contenir quelque vase funéraire, une dent molaire de cheval, quatre du genre chèvre, quelques os brûlés et quelques mauvais éclats de silex.

En résumé, sauf le n° 2, tous ces tumulus ont reçu la visite des profanateurs, qui est sur chacun d'eux plus ou moins évidente; et, ainsi que j'ai eu l'honneur de le dire en commençant leur description, tout semble indiquer des sépultures d'âges différents, des restes funéraires divers et par suite de races différentes. La diversité de la construction, la présence des objets diversement trouvés, nous autorisent à émettre cette opinion. Mais nous n'oserions pas trop conclure, en l'état de nos connaissances, et nous nous contentons de donner la description la plus détaillée de ces sépultures; mais ce fait est trop saillant et j'ai pensé devoir le signaler à l'observation de nos archéologues plus compétents. Ainsi, les sépultures n° 1, 3, 4 et 9, présentent, à quelque chose près, les mêmes dispositions et le même genre de construction, mais ils diffèrent tous l'un de l'autre, par l'orientation de la porte. Le n° 1, dont la disposition des pierres est très bien conservée, a une similitude de forme avec celui qui porte le n° 4. Cependant il y a entre eux une différence qu'il faut constater: tous deux sont orientés du levant au couchant avec leur passage au levant, mais le n° 1 l'a placé à droite, côté nord-est, et le n° 4 à gauche, sud-est. Les n° 3 et 9, bien que dépouillés d'une partie de leurs pierres devant terminer leur cercle, pouvaient avoir une parfaite ressemblance au n° 3; il leur manque les pierres de la partie du sud, mais il reste la partie du couchant avec la petite porte; au n° 9 il manque, par contre, cette dernière partie.

Il est très probable que, si ce tombeau avait une porte comme le précédent, elle aurait été de ce côté, et que l'ordre qui a présidé à la construction de l'un a présidé à la construction de l'autre.

Malgré cette différence d'orientation constatée dans ces quatre sépultures, il y a une ressemblance de forme qui pourrait les faire remonter à une même époque, mais à des peuples ayant des habitudes différentes.

Les n^{os} 1 et 4 m'ont donné, en nombre très restreint, des perles de collier, de forme ovale, et des perles plates semblables à celles que j'ai trouvées dans les grands dolmens.

Les n^{os} 3 et 9 sont ceux qui, par leur orientation, présentent le plus d'analogie avec les dolmens ; les haches polies trouvées dans ces derniers, sont intactes, tandis que celles trouvées au n^o 3 ont été émoussées ou brisées. Cet état des armes me paraît devoir constituer un rite funéraire d'un âge et d'un peuple différents, et, sans entrer dans des explications incertaines, le lecteur appréciera l'importance de cette description.

Les n^{os} 2 et 8, bien que ne présentant aucune analogie de construction avec les quatre précédents, doivent remonter à la même période et peuvent appartenir à des peuples ayant des rites funéraires différents. Quant au n^o 8, bien que les pierres qui devaient former la sépulture aient disparu, les restes du petit vase qu'il contenait me le fait comparer au n^o 2. Ce dernier est bien celui qui présente la plus grande importance. La construction de ce tombeau diffère des précédents ; aucune des pierres qui forment le carré ne se montrait à l'extérieur. Cependant, il serait permis d'admettre qu'une partie de celles accumulées par dessus ont été enlevées. Cette sépulture pourrait bien être contemporaine de quelques-unes des précédentes. Les quatre vases qu'on y avait déposés en l'honneur de deux

personnes ensevelies, feraient croire qu'elles pouvaient appartenir à une caste au-dessus de l'ordinaire. Par la structure des ossements de ces deux squelettes, celui qui était couché du côté du nord, paraissait être une personne de taille ordinaire, et celui qui était couché du côté du sud, paraissait appartenir à une jeune personne de seize à dix-huit ans au plus. Pourquoi ne s'agirait-il pas ici d'un homme et d'une femme et peut-être d'un jeune couple ? La tête de celui qui était au nord dominait celle du sud, et les deux faces se regardaient. — Cette position indique certainement qu'il s'agissait ici d'un homme et d'une femme. Je soumets cette hypothèse à la décision de nos archéologues. — A quelle époque exacte faut-il faire remonter cette inhumation ? La construction de ces beaux vases semble indiquer qu'ils ont été fabriqués avec l'aide du tour. Ils sont d'une cuisson imparfaite. Ces vases admirablement exécutés ont nécessité les soins d'un artiste d'un certain mérite ; aussi ne comprend-on pas qu'ils n'aient pu arriver à une cuisson plus parfaite.

Les quelques silex trouvés à l'intérieur, bien que chaque échantillon porte le bulbe de percussion placé au-dessus d'une surface plate, le couteau fabriqué d'un éclat longitudinal, tous ces objets sont grossiers et sont loin de représenter cette époque de progrès constatée dans la céramique. Cependant je suis presque obligé de croire que cette sépulture ne peut remonter au-delà de la période néolithique.

Les n^{os} 5 et 7, bien que ne présentant aucune analogie de forme avec les précédents, doivent remonter à une même période et appartenir à des peuplades ayant des rites funéraires différents.

Quant au n^o 6, je ne puis le rapprocher d'aucun des précédents, et il pourrait bien appartenir, à mon avis, à la fin de la période paléolithique.

J'ai rencontré dans presque toutes ces sépultures quelques os brûlés; il est difficile de reconnaître s'ils appartiennent à des bêtes ou au genre humain. Cependant, je ne serais pas loin de croire que le rite de la crémation avait déjà pris naissance à cette époque, et que ces cendres ne sont que les restes d'incinérations isolées, réservées à une certaine classe.

J'ai parlé au commencement de cette notice, des nombreux silex que l'on rencontre épars sur la colline de Sainte-Anne. Je ne puis me dispenser de présenter aux lecteurs une javeline en silex blanc; cette arme représente la pièce la plus importante après les vases: elle a 0^m,13 de long et a été trouvée à 40 mètres environ du tombeau n° 2 et à 0^m,20 de profondeur, accompagnée d'autres grandes pièces seulement ébauchées qui ne manquent pas d'importance malgré leur imperfection.

A l'appui de mes simples appréciations sur le tombeau n° 2, je crois devoir ajouter une lettre du très honorable et très savant M. de Mortillet, dont la compétence ne saurait être contestée. Cette lettre a été adressée à mon ami M. Piketty, en réponse à deux photographies des vases, que ce dernier lui avait transmises.

Cher ami,

Saint-Germain, 8 mars 1883.

Je vous remercie beaucoup de la photographie très intéressante que vous avez eu la gracieuseté de m'envoyer.

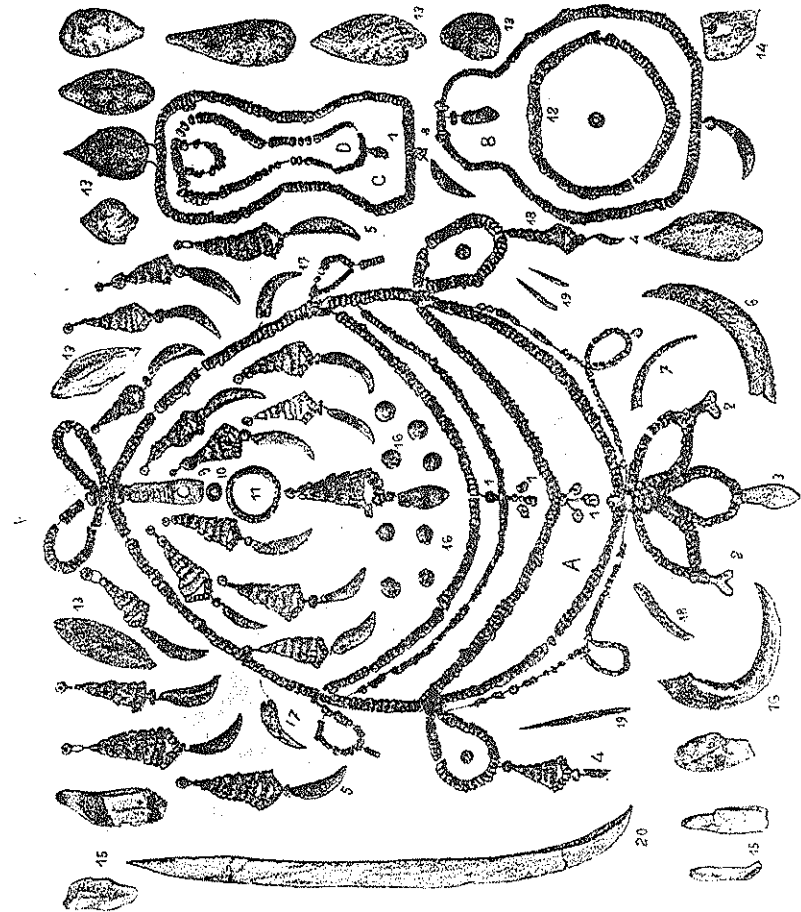
Ces vases sont curieux, à cause de leur grande ressemblance avec ceux des dolmens de la Bretagne; ils appartiennent, et par leur forme et par leur ornementation, à une seule et même industrie. Il s'agirait de savoir si cette poterie doit être classée au commencement ou à la fin de la période néolithique, etc., etc.

Veillez agréer, Monsieur, avec les salutations de mon père, tous nos remerciements et l'expression de mes sentiments dévoués.

A. DE MORTILLET.

Je vous prie de remercier M. Bottin de notre part, en le félicitant de l'habileté avec laquelle il a su remettre sur pied ces deux beaux vases, sans en dénaturer la forme.

Pl. II





1



2

Il me reste à remercier les trois propriétaires chez lesquels se sont trouvés les cinq premiers tumuli : MM. Carlavan, Merle, au nom de M. Bourjade, son beau-frère, et M. le capitaine Roustan. Quant à ceux situés sur la propriété appartenant à la commune, je suis autorisé à pratiquer des fouilles par une délibération du Conseil Municipal.

Saint-Vallier, le 1^{er} avril 1883.

CASIMIR BOTTIN,

Membre correspondant.